

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

## Légende

- Fonds disponible ou à venir **30 avril 2019**
- Fonds non disponible pour l'instant (information non archivée)
- Appel de projet récent (aucune confirmation de suite pour le moment)

Classification	Nom	Caractéristiques
Aînés	<a href="#">Programme Nouveaux Horizons pour les aînés</a>	<p><b>3 volets à ce programme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La participation communautaire et le leadership</li> <li>- L'aide à l'immobilisation</li> <li>- La sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés</li> </ul> <p><b>***dernier appel de projet : juin 2018</b></p>
	<a href="#">Municipalité Amie des Aînés (MADA)</a>	<p><b>Une municipalité amie des aînés se soucie des personnes âgées de son territoire et cherche à améliorer leurs conditions de vie. À cette fin, elle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapte ses politiques, services et structures à leurs besoins; Agit sur plusieurs facteurs (habitation, loisirs, aménagement urbain, transport, etc.);</li> <li>- Favorise la participation constante des aînés non seulement aux consultations, mais également à l'action;</li> <li>- S'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté;</li> <li>- Vise à mettre un frein à l'âgisme, qui constitue un obstacle important au vieillissement actif.</li> <li>- <b>Contacter Corinne Vachon-Croteau (chargée de projet) 1-450-466-9777 #209</b></li> </ul> <p><b>*** Appel de projet se termine le 19 juin 2019</b></p>
	<a href="#">Québec ami des aînés (QADA)</a>	<p><b>Contacter monsieur Renaud Dubé (conseiller en développement) 1-866-640-9918 #6284</b></p> <p><b>***Appel de projet se termine le 19 juin 2019</b></p>
	<a href="#">PRIMADA</a>	<p>L'aide financière vise à permettre aux municipalités de réaliser de <b>petits travaux</b> de construction, de réfection ou d'agrandissement <b>d'infrastructures utilisées par les aînés</b>. Ce programme a pour but d'améliorer la qualité de vie des aînés et, par le fait même, de favoriser le vieillissement actif au sein de leur communauté.</p> <p><b>***Date limite de dépôt de projet : 15 mai 2019</b></p>
Archives	<a href="#">Aide aux projets - Appel de projets en développement des collections des bibliothèques privées autonomes</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître l'offre d'activités, de services ou de biens pouvant contribuer significativement à l'atteinte des objectifs du Ministère en ce qui a trait à la consolidation ou au développement de la culture et des communications</li> <li>• Favoriser l'innovation, l'expérimentation et le renouvellement de la création.</li> </ul> <p>-Voir les différentes dates à l'adresse suivante: <a href="http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2177">http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2177</a></p> <p><b>***La période d'inscription à surveiller. La norme prend fin le 31 mars 2021</b></p>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

Culture	<a href="#">Aide aux immobilisations</a>	<p>Le programme <i>Aide aux immobilisations</i> contribue à l'épanouissement de la vie culturelle dans toutes ses dimensions ainsi qu'au développement économique et social de la communauté québécoise. Il a pour finalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine du Québec</li> <li>• L'amélioration du cadre de vie</li> <li>• Le développement d'infrastructures de qualité permettant d'élargir l'accès aux biens, aux activités et aux services liés à la culture et aux communications.</li> </ul> <p>***Une demande d'aide financière peut être déposée à tout moment de l'année</p>
	<a href="#">Aide aux projets - Accueil de projets</a>	<p>Le programme <i>Aide aux projets</i> vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître l'offre d'activités, de services ou de biens pouvant contribuer significativement à l'atteinte des objectifs du Ministère concernant la consolidation ou le développement de la culture et des communications</li> <li>• Favoriser l'innovation, l'expérimentation et le renouvellement de la création.</li> <li>• Secteurs d'intervention dans lesquels s'inscrit le projet du demandeur : <b>1- Lecture et livre, 2- Patrimoine, 3- Muséologie, 4- Arts de la scène, 5- Médias, télécommunications et télédistribution, 6- Multimédia, 7- Cinéma et audiovisuel, 8- Tous les secteurs d'intervention pour des projets visant l'éducation et la formation, 9- Tous les secteurs d'intervention pour des projets visant la jeune relève amateur et le loisir culturel, 10- Tous les secteurs d'intervention pour des projets visant l'action internationale, 11- Tous les secteurs d'intervention pour des projets visant l'action régionale et locale, 12- Tous les secteurs d'intervention pour des projets visant le tourisme culturel</b></li> </ul> <p>*Une demande d'aide financière peut être déposée à tout moment de l'année. **La norme prend fin le 31 mars 2021</p>
	<a href="#">Appel de projet en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes</a>	<p>Par le présent programme d'aide financière, le Ministère souhaite donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• encourager une offre de ressources documentaires diversifiées dans les bibliothèques publiques autonomes du Québec;</li> <li>• soutenir l'achat de livres et de publications en série édités au Québec.</li> </ul> <p>*** La norme prend fin le 31 mars 2021.</p>
	<a href="#">Conseil des arts et des lettres</a>	Divers ( <a href="#">plusieurs programmes et dates---voir directement sur le site Internet</a> )
	<a href="#">Danse, arts intégrés, arts médiatiques, musique, théâtre, arts visuels et lettres et éditions</a>	Divers (ces fonds s'adressent aux artistes professionnels formés et reconnus par leurs pairs) *** ( <a href="#">plusieurs programmes et dates---voir directement sur le site Internet</a> )
	<a href="#">Programme de soutien financier aux projets culturels en Abitibi-Ouest</a>	<p>Soutenir financièrement les projets qui visent la diversification et le renouvellement de l'offre de produits culturels en Abitibi-Ouest. Ces projets devront favoriser la participation de l'ensemble des citoyens.</p> <p>***Appel de projet : printemps 2020</p>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

<b>Culture/Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine</b>	<a href="#">Fonds du Canada pour les espaces culturels</a>	<p>Le programme <i>Espaces culturels Canada</i> contribue à améliorer les conditions matérielles qui favorisent la créativité et l'innovation artistiques. Il vise également à améliorer l'accessibilité des Canadiens et des Canadiennes aux arts de la scène, aux arts visuels, aux arts médiatiques, ainsi qu'aux collections muséales et aux expositions patrimoniales. Il soutient l'amélioration, la rénovation et la construction d'installations vouées aux arts et au patrimoine, ainsi que des projets d'achat de matériel spécialisé et des études de faisabilité.</p> <p><b>***Une demande peut être déposée en tout temps</b></p>
	<a href="#">Fonds du Canada pour le développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (COMMÉMORATION)</a>	<p>Le programme a été créé pour vous aider à célébrer votre communauté, son passé et son présent. Il vous permettra d'offrir, dans le cadre de festivals d'événements et de projets, plus d'occasions aux artistes et artisans locaux de s'engager au sein de leur communauté et aux groupes locaux de célébrer l'histoire et le patrimoine de leur localité.</p> <p>Le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine compte trois volets distincts d'aide financière : Festivals locaux, Commémorations communautaires et Fonds des legs.</p> <p><b>Festivals locaux</b></p> <p>Le volet Festivals locaux offre une aide financière aux groupes locaux pour des festivals récurrents qui présentent des œuvres d'artistes ou d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local.</p> <p><b>Commémorations communautaires</b></p> <p>Le volet Commémorations communautaires offre une aide financière aux groupes locaux pour des événements locaux non-récurrents et des projets d'immobilisations qui commémorent un centenaire ou un anniversaire subséquent, par tranches de 25 ans.</p> <p><b>Fonds des legs</b></p> <p>Le volet Fonds des legs offre une aide financière aux projets d'immobilisations qui commémorent un centenaire ou un anniversaire subséquent, par tranches de 25 ans d'un événement ou d'un personnage historique local</p> <p><b>*Les dates limites pour les demandes Festivals locaux sont le 31 janvier, le 30 avril et le 30 septembre.</b></p> <p><b>**La date limite pour tous les projets de Commémorations communautaires est le 30 janvier.</b></p> <p><b>***Il n'existe aucune date limite fixe pour soumettre une demande au Fonds des legs; toutefois, votre projet doit être présenté au plus tard à la date de votre anniversaire</b></p>
	<a href="#">Fonds du Canada pour la présentation des arts</a>	<p>Le <i>Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA)</i> offre aux Canadiens un accès à des expériences artistiques professionnelles des plus variées dans leurs collectivités. Le FCPA reconnaît que les organismes de diffusion artistique sont des partenaires clés pour l'atteinte de cet objectif; il fournit donc un financement aux organismes qui présentent des festivals artistiques ou des saisons de spectacles professionnels, ainsi qu'aux organismes qui les soutiennent.</p> <p><b>*Il y a deux dates limites pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts : Les 30 avril et 30 septembre pour les activités qui auront lieu à partir du 1er avril de l'année suivante :</b></p> <p><b>**Le 30 avril est la date limite pour déposer une demande de financement pour les activités qui débutent entre le 1er avril et le 30 juin de l'année suivante.</b></p> <p><b>***Tous les autres requérants doivent communiquer avec leur bureau régional afin de déterminer la date limite appropriée à leur organisme</b></p>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

<b>Culture/Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine</b>	<a href="#">La Canada en fête</a>	<p>Patrimoine Canada octroie des appuis financiers pour des activités qui se déroulent pendant la période du Canada en fête, du 21 juin au 1er juillet. Ces activités célèbrent la Journée nationale des autochtones, le 21 juin, la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, la Journée canadienne du multiculturalisme, le 27 juin et la Fête du Canada, le 1er juillet.</p> <p><b>*** DATE LIMITE POUR DÉPOSER : 21 NOVEMBRE de chaque année</b></p>
	<a href="#">Aide aux initiatives de partenariat</a>	<p>Visé à soutenir le développement de la culture et des communications sur le territoire québécois. Il favorise la concertation entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et ses partenaires, dans le but de renforcer la convergence et la complémentarité de leurs actions et de contribuer à la vitalité culturelle des milieux concernés.</p> <p>Les partenariats mis en place grâce à ce programme tiennent compte des besoins des citoyennes et des citoyens ainsi que de ceux des collectivités, et se fondent sur une vision large du développement de la culture et des communications. Ils peuvent être établis à l'instigation du Ministère ou résulter d'initiatives de partenaires auxquelles celui-ci accepte de se joindre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Volet 1</b> - Entente de développement culturel;</li> <li>• <b>Volet 2</b> - Entente de développement culturel autochtone;</li> <li>• <b>Volet 3</b> - Entente en restauration du patrimoine.</li> </ul> <p><b>*** Une entente peut être conclue à tout moment au cours de l'exercice financier.</b></p>
	<a href="#">Fonds d'aide au développement du milieu (Desjardins)</a> Tél. : (819) 783-2488 poste 725402 Sabrina Melançon	<p>Soutenir des actions visant le mieux-être de la collectivité et ayant un impact social ou communautaire.</p> <p><b>***Une demande d'aide financière peut être déposée à tout moment de l'année.</b></p>
	<a href="#">Fonds de développement des territoires</a>	<p>Il s'agit essentiellement d'une entente entre le gouvernement et chacune des MRC ou des instances équivalentes en vue de renforcer et de soutenir le développement des milieux ruraux de son territoire.</p> <p><b>***Ouverture de l'appel des propositions : 19 avril et 6 septembre 2019</b></p>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

<b>Développement social</b>	Programme de soutien à l'action bénévole 819 339-7707 <a href="http://francoisgendron.com">francoisgendron.com</a>	*** Dépôt en tout temps : disponibilité des fonds en fonction de l'enveloppe annuelle.
	<a href="#">Fondation communautaire de Postes Canada</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le montant maximal d'une subvention de la Fondation est de 50 000 \$ (la majorité des subventions seront de 25 000 \$ ou moins).</li> <li>Les fonds doivent être dépensés dans les 12 mois suivant leur réception.</li> <li>La Fondation ne financera pas plus d'un projet par demandeur au cours d'une année donnée.</li> <li>Les subventions pour les écoles, les organismes parents-enseignants, les garderies, les équipes sportives, les terrains de jeu et toute initiative liée à des installations récréatives (piscines, patinoires, planchodromes, etc.) ne dépasseront pas 5 000 \$.</li> <li>Le projet doit permettre un renforcement des capacités (p. ex. la création ou l'expansion de services ou de programmes plutôt que l'entretien de services ou de programmes existants; l'expansion peut comprendre l'amélioration d'un service, l'ajout d'un service ou l'inclusion d'un nouveau territoire géographique). Les activités de renforcement des capacités peuvent comprendre l'embauche ou la formation d'employés ou la couverture de coûts directement liés à la prestation d'un programme (notamment les coûts liés au kilométrage, à la location d'installations, aux activités de communication) ou l'achat, la construction ou l'ajout d'équipement ou d'installations.</li> <li>Le projet doit être orienté sur la collectivité, être motivé par celle-ci ou dépendre des ressources communautaires.</li> </ul> <p>***Le formulaire de demande sera publié sur <a href="http://www.postescanada.ca/communautaire">www.postescanada.ca/communautaire</a> chaque année en mars.</p>
	<a href="#">Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires – volet action communautaire et action bénévole</a>	<p>Le volet Action communautaire et action bénévole vise à soutenir des projets de recherche, d'évaluation, de formation et d'expérimentation en matière d'action communautaire et d'action bénévole.</p> <p>*** Il n'y a plus de date limite pour le dépôt de la demande ni d'appel de projets en ce qui concerne le volet Action communautaire et action bénévole. Des organismes admissibles seront dorénavant invités par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à déposer des projets structurants et prioritaires.</p>
	<a href="#">Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en actions communautaires et bénévoles</a>	<p>Permet de soutenir des organismes et des regroupements d'organismes. Administré par le SACAIS, il comporte les trois volets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion des droits;</li> <li>Soutien financier à des organismes multisectoriels confiés au SACAIS;</li> <li>Soutien financier à des recherches et des études en lien avec la mise en œuvre de la politique gouvernementale.</li> </ul>
	<a href="#">Programme de soutien financier en appui à la mission globale des corporations de développement communautaire</a>	<p>Ce programme s'adresse spécifiquement aux corporations de développement communautaire (CDC) accréditées par la Table nationale des corporations de développement communautaire déjà soutenues financièrement dans le cadre du même programme qui est géré par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).</p> <p>*** Pour les ententes de service, il n'y a pas de date limite.</p>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

<b>Développement social</b>	<a href="#">Programme de partenariat pour le développement social – personnes handicapées</a>	<p>Un programme de subventions et de contributions de 11 M\$ qui consiste à investir dans des <b>organismes sans but lucratif œuvrant auprès des personnes handicapées</b> afin d'améliorer la participation et l'intégration de celles-ci à tous les aspects de la société canadienne. Plus précisément, le Programme aide les organismes sans but lucratif à travers le Canada à éliminer les obstacles à l'inclusion sociale auxquels font face les personnes handicapées.</p> <p>Après des mois de consultation, le Programme a été renouvelé en 2017 selon les principes du Cadre de rendement et de responsabilisation (Cadre), qui guideront à l'avenir les décisions concernant les crédits de fonctionnement.</p>
	<a href="#">Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes</a>	<p>Cet appel de projets a pour objectif de mettre en œuvre les différentes orientations de la <b>Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021</b> grâce à deux volets distincts qui susciteront la réalisation de projets annuels et pluriannuels engagés dans l'atteinte de l'égalité de fait.</p> <p><b>Volet 1</b> – Projets locaux et régionaux  <b>Volet 2</b> – Projets nationaux</p> <p>***La date limite pour le dépôt de votre projet et de tous les documents exigés (pages 14 et 15 du guide) : <b>À déterminer.</b></p>
	<a href="#">Programme de soutien aux organismes communautaires</a>	<p>L'aide financière prend la forme d'une subvention de base versée dans le but de permettre à l'organisme de se doter de l'organisation minimale nécessaire à la réalisation de ses objectifs</p>
	<a href="#">Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)</a>	<p>Ce fonds est destiné à soutenir différentes initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.</p> <p><b>Appel de projet à venir en 2019</b></p>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

<p><b>Développement social</b></p>	<p><a href="#">Programme Mobilisation - Diversité (immigration)</a></p>	<p>Destiné à appuyer les municipalités ainsi que d'autres organismes dans l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives afin de favoriser la pleine participation, en français, des <b>personnes immigrantes</b> et des minorités ethnoculturelles. Dans le cadre du programme, le terme municipalité désigne à la fois les municipalités locales et les municipalités régionales de comté.</p> <p>Ce programme comporte deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volet 1 : Édification de collectivités accueillantes et inclusives</li> <li>- Volet 2 : Émergence de pratiques innovatrices</li> </ul> <p><b>*** dernier appel de proposition était le 15 avril 2019</b></p>
<p><b>Économie sociale</b></p>	<p><a href="#">Fiducie du Chantier de l'économie sociale</a></p>	<p>Prêts sans remboursement de capital pendant 15 ans. Variant entre 50 000 \$ et 1,5 million \$, les prêts de la Fiducie se déclinent en deux types.</p> <p><b>*Du capital patient opérations (CPO)</b> : pour financer les coûts liés au fonds de roulement, à la mise en marché de nouveaux produits ainsi qu'à l'acquisition d'équipement de bureau, d'équipement informatique, de matériel roulant, de machinerie ou d'outillage. Ce capital patient opérations est investie sans garantie.</p> <p><b>*Du capital patient immobilier (CPI)</b> : pour financer les coûts directement associés à l'acquisition, à la construction ou à la rénovation d'actifs immobiliers tels qu'un immeuble, un bâtiment, un entrepôt, etc. Ce capital patient immobilier est garanti par une hypothèque immobilière subordonnée aux hypothèques immobilières pouvant être consenties à tout autre prêteur.</p> <p><b>*** Une demande d'aide financière peut être déposée à tout moment de l'année</b></p>
	<p><a href="#">Programme d'infrastructures en Entreprenariat Collectif (PIEC)</a></p>	<p>Les entreprises collectives ont des besoins spécifiques en matière d'infrastructures. Plusieurs d'entre elles souhaitent apporter des améliorations aux bâtiments qu'elles possèdent ou devenir propriétaires de bâtiments qui sont nécessaires à leur développement ainsi qu'à la réalisation de leur mission et de leur finalité sociale.</p> <p>PIEC vise à soutenir la réalisation de projets d'infrastructures afin de favoriser le développement des entreprises d'économie sociale, de contribuer à la vitalité socioéconomique des territoires ainsi que de favoriser la préservation et la valorisation de la qualité de l'environnement.</p> <p><b>***Prochain appel de projet : automne 2019</b></p>
<p><b>Environnement</b></p>	<p><a href="#">Action-Climat Québec</a></p>	<p>Action-Climat Québec a pour objectif d'engager les citoyens, entreprises, institutions et municipalités du Québec dans l'action et à encourager des changements de comportements et de pratiques en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation aux changements climatiques. Ce programme découle de la priorité 8 du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques qui vise à mobiliser le Québec en soutenant les initiatives de la société civile et des communautés. Il est financé par le Fonds vert.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volet 1 : <b>Projets d'envergure nationale</b> (géré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC))</li> <li>• Volet 2 : <b>Projets d'envergure locale et régionale</b> (géré par le géré par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD))</li> </ul> <p><b>*** Il n'y a pas d'appel à projets actuellement en cours. À surveiller.</b></p>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

Environnement	<a href="#">ÉcoAction</a>	<p><b>4 priorités</b> : Qualité de l'air; Changements climatiques; Qualité de l'eau; Milieu naturel.</p> <p>***Le Programme de financement communautaire ÉcoAction acceptait jusqu'au <b>16 janvier 2019</b> les demandes de financement pour les projets débutant à l'été 2019.</p>
	<a href="#">Efficacité énergétique</a>	Divers programmes de subventions sur des rénovations et sur des achats éco énergétiques.
	<a href="#">Fédération Canadienne des Municipalités</a>	<p><b>Fonds municipal vert</b></p> <p>Le FMV est un programme unique qui offre du financement et des services de partage de connaissances pour soutenir le développement durable des collectivités. Les initiatives financées par le FMV visent <b>l'assainissement de l'air, de l'eau, des sols et la diminution des émissions de gaz à effet de serre.</b></p> <p>***Certaines demandes de financement sont soumises à des dates limites. Consultez le site pour en savoir davantage.</p>
	<a href="#">La Classe verte Toyota Evergreen</a>	La classe verte Toyota Evergreen aide les écoles à aménager des classes en plein air pour offrir aux élèves un lieu respirant la santé où ils peuvent jouer, apprendre et acquérir un réel respect envers la nature.
	<a href="#">Programmes d'aide financière en efficacité énergétique</a>	Pour les entreprises et les institutions.
	<a href="#">Programme de biomasse forestière résiduelle</a>	<p>Les projets doivent permettre la conversion à la biomasse forestière résiduelle en remplacement d'un combustible fossile. Une enveloppe de 3,85 millions de dollars y est associée.</p> <p>***<b>Prolongation du programme Biomasse forestière résiduelle jusqu'au 31 mars 2021.</b></p>
	<a href="#">Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées</a>	<p>Aide financière et technique aux producteurs forestiers pour la réalisation d'activités forestières en forêts privées ayant pour but de protéger et de mettre en valeur toute superficie à vocation forestière enregistrée</p> <p>***Une demande d'aide financière peut être déposée à tout moment de l'année</p>
	<a href="#">Fondation canadienne de l'arbre</a>	<p>Nous sommes disposés à travailler avec tout organisme ou groupe dans le but de faire connaître la valeur éducative inhérente à la plantation, à l'entretien et à l'inventaire d'arbres. En outre, nous sommes prêts à prêter main-forte aux activités afférentes à la planification et à l'exécution de la plantation même. Planter un arbre est un acte simple mais si bénéfique pour l'environnement! Arbres Canada encourage la plantation et l'entretien des arbres; la mise en terre, cependant, n'est qu'une première étape dans la lutte pour permettre aux arbres de vivre à maturité.</p> <p>*** Une demande d'aide financière peut être déposée à tout moment de l'année</p>
	<a href="#">Fondation des Amis de l'Environnement de la TD</a>	<p>Organisation nationale à vocation environnementale formée par le Groupe Financier Banque TD qui assure un financement aux <a href="#">projets locaux</a> destinés à préserver l'environnement</p> <p>*** Dates limites pour le dépôt d'une demande : 15 janvier et juillet de chaque année</p>
<a href="#">Projet Eau BLEUE Banque Royale du Canada</a>	<p>Favorise une culture de conservation de l'eau afin que la population du monde entier ait accès à de l'eau douce, propre et potable, aujourd'hui et demain</p> <p>*** Prochaine date de présentation d'une demande non déterminée..</p>	

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.



# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

Environnement	<a href="#">Fonds Éco IGA</a>	Le Fonds a pour but de financer des projets qui répondent concrètement aux réalités du milieu et qui visent la <b>protection, la conservation et la valorisation de l'environnement de façon durable</b> , partout au Québec
	<a href="#">Fonds Environnement Mountain Equipment CO-OP</a>	Défense de l'environnement et d'activités de grande nature pour des projets de conservation, de sensibilisation et d'accès au territoire. *** Une demande d'aide financière peut être déposée à tout moment de l'année
	<a href="#">Recyc-Québec</a>	Aide financière offerte aux entreprises et aux organismes de divers secteurs d'activités pour soutenir financièrement leurs activités dans le but d'encourager une gestion responsable des matières résiduelles. 1-Soutien aux installations de tri de résidus de construction, rénovation et démolition - <b>TERMINÉ</b> 2-Économie sociale et mobilisation des collectivités - <b>TERMINÉ</b> 3-Performance des ICI en GMR - <b>TERMINÉ</b> 4-Performance des centres de tri des matières recyclables de la collecte sélective - <b>OUVERT</b>
	<a href="#">Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage</a>	<b>PTMOBC</b> offre un soutien financier au milieu municipal et au secteur privé pour l'installation d'infrastructures permettant de traiter la matière organique au moyen de ces deux procédés. *** Les demandeurs ont <b>jusqu'au 31 décembre 2019</b> pour déposer un projet.
	<a href="#">Aide aux composteurs domestiques et communautaires (ACDC)</a>	<b>ACDC</b> vise à soutenir les municipalités dans leurs actions pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à leur permettre de procéder au bannissement de l'élimination des matières organiques générées sur leurs territoires en mettant en place des composteurs domestiques ou communautaires. Il s'adresse aux municipalités de petite taille ou dévitalisées, aux municipalités régionales de comté (MRC) et aux communautés autochtones qui ne peuvent bénéficier du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC). *** Les organisations admissibles ont <b>jusqu'au 31 décembre 2018</b> pour soumettre leurs dossiers afin de bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 50 000 \$.
Événements	<a href="#">Aide financière aux festivals et aux événements touristiques</a>	<b>5 volets</b> Doit constituer un levier, non seulement pour les événements majeurs à caractère international et pan québécois, mais également pour les festivals et les événements susceptibles de retenir la clientèle québécoise ou qui ont le potentiel requis pour contribuer à la relève événementielle en tourisme *** La période de dépôt des projets pour le volet 3 – Innovation et opportunités est en continu. Les critères d'admissibilité sont disponibles au point 4.3. Pour soumettre une demande, vous devez joindre le <a href="#">conseiller en développement touristique de votre région</a> . Pour les événements qui se déroulent <b>entre le 1er novembre 2017 et le 30 avril 2018</b> , la période de dépôt des projets se terminait le 9 juin 2017. D'autres dates de dépôt seront annoncées ultérieurement. À cet effet, nous vous invitons à vous <a href="#">abonner à l'infolettre Tourisme Québec en action</a> .

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

Évènements	<a href="#">Commandites de Loto-Québec pour des activités de loisir et de sport</a>	Loto-Québec et ses filiales commanditent annuellement une centaine d'événements à caractère communautaire, sportif, culturel et artistique grâce à son Programme de commandites, qui peut prendre différentes formes.  <b>*** La demande doit être faite avant le 31 octobre de l'exercice financier précédant l'événement.</b>
	<a href="#">Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale du Québec</a>	A pour objectif de favoriser l'organisation de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de tous les Québécois et Québécoises. De plus, il permet d'apporter un appui aux organismes se portant responsables de l'organisation des célébrations de la fête nationale du Québec.
	<a href="#">Programme de soutien aux évènements sportifs (PSES)</a>	Visé à soutenir l'organisation au Québec d'événements sportifs de niveaux canadien et international (en rapport avec le plan de développement de l'excellence des fédérations sportives québécoises) ou les comités organisateurs d'événements grand public à l'intention de la population en général.  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volet 1 – Compétitions de niveau canadien;</li> <li>• Volet 2 – Compétitions de niveau international (invitation);</li> <li>• Volet 3 – Événements sportifs grand public.</li> </ul> <b>*** Dates limites : 3 mai 2019 et 4 octobre 2019</b>
Famille	<a href="#">Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la garde estivale 2018</a>	Le programme vise à soutenir de nouveaux projets, bonifier ou accroître l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018. Les OBNL et municipalités sont admissibles.  <b>*** Période de dépôt pour 2019 est terminée.</b>
	<a href="#">Programme d'aide de la Fondation Canadian Tire pour les familles (Programme BON DÉPART)</a>	Soutient financièrement les organismes caritatifs dont la mission s'intègre à celle de la Fondation., soit soutenir les familles en période de crise en les aidant à combler leurs besoins de base.
	<a href="#">Fondation Tim Hortons (pour les enfants)</a>	La Fondation Tim Horton pour les enfants fut établie en 1974 par Ron Joyce, le cofondateur de la chaîne Tim Hortons, en mémoire de l'amour que Tim Horton portait aux enfants et de son désir d'aider les moins favorisés. La Fondation est un organisme de charité sans but lucratif dont l'engagement est d'offrir des séjours en camps de vacances remplis d'activités excitantes à des enfants de foyers financièrement défavorisés. -Voir le site pour tous les programmes.
	<a href="#">Programme de soutien aux politiques familiales municipales</a>	Le programme offre un soutien financier et technique aux municipalités de moins de 100 000 habitants, aux MRC et, depuis cette année, aux communautés autochtones qui désirent se doter d'une politique municipale familiale ou mettre à jour celle qu'elles ont déjà. Un soutien technique est aussi offert pour la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la politique familiale.  - <b>Contactez madame Menahan Delorme 1-450-466-9777 #209.</b>  <b>***Date limite du prochain dépôt : 19 octobre 2018.</b>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

<p><b>Famille</b></p>	<p><a href="#">Programme de soutien à l'Action Communautaire auprès des familles</a></p>	<p>Le programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles offre, conformément à cette politique, trois modes de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• volet « Financement en appui à la mission globale »;</li> <li>• volet « Entente de service »;</li> <li>• volet « Projets ponctuels ».</li> </ul> <p>Ce programme vise à soutenir financièrement les organismes communautaires en assurant des modes de financement transparents et équitables, en fonction des budgets disponibles.</p> <p>Le Ministère offre en premier lieu aux organismes communautaires Famille (OCF) un financement en appui à la mission globale.</p> <p><b>Objectifs de ce mode de soutien financier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les modes de gestion des OCF qui permet à chacun de réaliser les objectifs reliés à sa mission;</li> <li>• Promouvoir l'apport des OCF au mieux-être des familles et au développement social de la collectivité;</li> <li>• Soutenir financièrement leur mission globale.</li> </ul> <p>Seuls les OCF reconnus par le Ministère sont admissibles à recevoir un soutien financier en appui à la mission globale. Environ 270 organismes communautaires sont actuellement reconnus à titre d'OCF et reçoivent un soutien financier à cet égard.</p>
<p><b>Infrastructures</b></p>	<p><a href="#">Programme d'Infrastructures en Entrepreneuriat Collectif (PIEC)</a></p>	<p>Les entreprises collectives ont des besoins spécifiques en matière d'infrastructures. Plusieurs d'entre elles souhaitent apporter des améliorations aux bâtiments qu'elles possèdent ou devenir propriétaires de bâtiments qui sont nécessaires à leur développement ainsi qu'à la réalisation de leur mission et de leur finalité sociale.</p> <p>Le Programme d'infrastructures en entrepreneuriat collectif (PIEC) vise à soutenir la réalisation de projets d'infrastructures afin de favoriser le développement des entreprises d'économie sociale, de contribuer à la vitalité socioéconomique des territoires ainsi que de favoriser la préservation et la valorisation de la qualité de l'environnement.</p> <p><b>***Date limite pour le prochain appel de projet : 9 novembre 2018</b></p>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

Infrastructures	<a href="#">Nouveau Fonds Chantiers Canada- Québec - Volet Fonds des petites collectivités (FPC)</a>	<p>Le Programme Fonds des petites collectivités (FPC) vise à offrir aux municipalités de moins de 100 000 habitants un soutien financier pour qu'elles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• maintiennent leurs infrastructures d'eau;</li> <li>• mettent en place des infrastructures d'eau conformes à la réglementation;</li> <li>• se dotent d'infrastructures qui peuvent contribuer, entre autres, à leur essor culturel, sportif, de loisir, touristique ou à la protection des biens publics;</li> <li>• maintiennent en bon état et améliorent leurs aéroports.</li> </ul> <p><b>Volet 1</b> : Infrastructures d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ sous-volet 1.1 : Renouvellement de conduites d'eau potable et d'égouts</li> <li>○ sous-volet 1.2 : Infrastructures d'eau potable et d'eaux usées</li> </ul> <p><b>Volet 2</b> : Infrastructures collectives</p> <p><b>*** Les municipalités avaient jusqu'au 31 mars 2017 pour soumettre leur demande</b></p>
	<a href="#">Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)</a>	<p>Rénovation, mise aux normes, remplacement d'infrastructure, construction et agrandissement.</p> <p><b>Volet 1</b> – Projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire</p> <p><b>Volet 2</b> – Projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire dans le cadre d'une mise en commun de services ou d'un regroupement municipal.</p>
	<a href="#">Programme d'infrastructures Municipalités amie des aînés (PRIMADA)</a>	<p>L'aide financière vise à permettre aux municipalités de réaliser de <b>petits travaux</b> de construction, de réfection ou d'agrandissement <b>d'infrastructures utilisées par les aînés</b>. Ce programme a pour but d'améliorer la qualité de vie des aînés et, par le fait même, de favoriser le vieillissement actif au sein de leur communauté.</p> <p><b>*** Appel de projet se termine le 15 mai 2019</b></p>
	<a href="#">Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)</a>	<p>Transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures.</p> <p>De nouvelles modalités rendent admissibles la construction ou la rénovation des bâtiments municipaux et des infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir.</p>
	<a href="#">Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)</a>	<p><b>PRIMEAU volet 1</b> – Infrastructures d'eau</p> <p><b>PRIMEAU volet 2</b> – Renouvellement des conduites d'eau</p>
Immobilisations	<a href="#">Fonds AgriEsprit de FAC</a>	<p>Le fonds AgriEsprit de FAC a pour but de mettre en valeur les collectivités rurales. Si votre organisme recueille des fonds pour un projet d'immobilisations (hôpital, centre médical, garderie) dans une municipalité de moins de 150 000 habitants, il pourrait être admissible à un <b>don d'une valeur de 5 000 \$ à 25 000 \$</b>. FAC pourrait accorder la préférence à des organismes axés sur l'agriculture.</p> <p><b>*** Prochaine période de dépôt : mars 2020</b></p>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

<b>Jeunesse</b>	<a href="#">Fonds pour la promotion de saines habitudes de vie (ASAO)</a>	Les projets soutenus par le Fonds devront viser à favoriser une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, à promouvoir des normes sociales encourageant ces saines habitudes de vie ainsi qu'à soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert des connaissances en ces mêmes matières chez les jeunes Québécois de 0-17 ans
<b>Patrimoine</b>	<a href="#">Patrimoine Canadien</a>	Divers (Voir les différents programmes et aides de financement sur le site Internet – <b>VOIR DANS LA SECTION CULTURE</b> )
	<a href="#">Fonds du patrimoine culturel québécois</a>	Mesures financières pour soutenir la restauration, le recyclage, la mise aux normes et la diffusion d'éléments significatifs du patrimoine culturel québécois  <b>Un fonds, cinq volets :</b> <b>Volet 1 :</b> Biens protégés par le gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur les biens culturels <b>Volet 2 :</b> Bâtiments, sites et ensembles d'intérêt patrimonial significatif <b>Volet 3 :</b> Œuvres d'art intégrées à l'architecture et à l'environnement <b>Volet 4 :</b> Expositions permanentes des institutions muséales <b>Volet 5 -</b> Réalisation d'études, d'activités de diffusion, de sensibilisation, d'inventaires et de mise en valeur du patrimoine culturel  <b>*** Les demandes d'aide financière peuvent être déposées à tout moment de l'année, sauf dans le cas de l'Appel de projets en patrimoine culturel (voir calendrier <a href="https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2177">https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2177</a>).</b>
	<a href="#">Restauration du patrimoine religieux</a>	Cette mesure vise à soutenir financièrement les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux (volet 1) ainsi que du mobilier et des œuvres d'art (volet 2) qu'ils renferment.  <b>*** Une demande peut être déposée à tout moment de l'année à la Table de concertation régionale du demandeur.</b>
<b>Personnes handicapées</b>	<a href="#">Fonds pour l'accessibilité des personnes handicapées</a>	Offre un financement pour les projets qui améliorent l'accessibilité et permettent aux Canadiens, quelles que soient leurs habiletés physiques, de participer et de contribuer à la vie de leur collectivité et à l'économie.

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

<p><b>Personnes handicapées</b></p>	<p><a href="#">Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances</a></p>	<p>Visé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les activités des camps de vacances qui mettent en place des environnements favorables à la pratique d'activités physiques, de sports et de loisirs actifs pour les personnes en situation de pauvreté ou handicapées ou qui éprouvent des difficultés ou des limitations particulières, dans une perspective de développement durable.</li> <li>• Soutenir les camps de vacances québécois qui favorisent l'accessibilité financière de leurs services aux personnes en situation de pauvreté, handicapées ou qui éprouvent des difficultés ou des limitations particulières, dans le but d'augmenter leur participation à des activités physiques, des sports et des loisirs actifs qui les mettent en contact avec la nature pendant la période estivale.</li> <li>• Susciter la participation des personnes handicapées à des activités de loisirs en leur offrant un service d'accompagnement dans les camps de vacances québécois.</li> <li>• Encourager les camps de vacances à offrir des services d'accompagnement pour favoriser l'accessibilité aux activités de loisirs pour les personnes handicapées.</li> <li>• Soutenir financièrement les organismes souhaitant réaliser des projets structurants qui contribuent à la création d'environnements favorables à la pratique régulière d'activités physiques, de sports ou de loisirs dans les camps de vacances québécois.</li> </ul>
<p><b>Ressources humaines</b></p>	<p><a href="#">Contrat d'intégration au travail (CIT) des personnes handicapées</a></p>	<p>La mesure « Contrat d'intégration au travail » (CIT) permet à un employeur, à certaines conditions, d'obtenir une compensation financière pour les accommodements requis en raison des limitations fonctionnelles d'une personne handicapée à son service. Elle compense également pour le manque de productivité de la personne handicapée.</p> <p><b>Cette mesure vise à faciliter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ l'embauche et le maintien en emploi d'une personne handicapée dans un milieu de travail standard ;</li> <li>◆ l'égalité d'accès au marché du travail pour les personnes handicapées.</li> </ul> <p><b>Cette mesure comprend 8 volets en vue de couvrir divers types de dépenses. Les différentes formes d'aide peuvent être combinées en fonction des besoins, soit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ soutien au salaire ;</li> <li>◆ accessibilité des lieux de travail ;</li> <li>◆ adaptation du poste de travail ;</li> <li>◆ évaluation des capacités ;</li> <li>◆ interprétariat ;</li> <li>◆ compensation salariale pour traitements médicaux ;</li> <li>◆ accompagnement ;</li> <li>◆ considération spéciale</li> </ul>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

Ressources humaines	<a href="#">Emploi d'été Canada</a>	<p>L'initiative fournit une subvention aux employeurs des domaines public, privé et sans but lucratif afin qu'ils offrent des emplois d'été axés sur la carrière aux étudiants de 15 à 30 ans (inclusivement) de niveaux secondaire et postsecondaire.</p> <p><b>Les critères suivants serviront à évaluer les demandes de financement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-offrir des services à la collectivité ;</li> <li>-offrir des emplois qui appuient les priorités locales ;</li> <li>-offrir des emplois permettant aux étudiants d'acquérir une expérience axée sur leur carrière ou d'occuper un premier emploi ;</li> <li>-offrir un salaire permettant de contribuer au revenu des étudiants embauchés ;</li> <li>-assurer une supervision et un encadrement de la part de l'employeur ;</li> <li>-permettre de réaliser des activités destinées aux membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire et appuyant la vitalité de ces communautés ;</li> <li>-accorder la priorité à l'embauche de certains groupes d'étudiants (étudiants handicapés, étudiants autochtones et étudiants issus des minorités visibles).</li> </ul> <p><b>*** La période de présentation des demandes pour 2019 est maintenant terminée.</b></p>
	<a href="#">Fonds étudiant FTQ</a>	<p>Le Fonds étudiant solidarité travail du Québec a été mis sur pied d'une part par le Fonds de solidarité FTQ et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), partenaires à 50%, et d'autre part par le gouvernement du Québec, partenaire pour l'autre portion de 50%.</p> <p>Le Fonds étudiant I a pour objectif d'offrir à des étudiants la possibilité d'occuper un emploi d'été à caractère éducatif et social dans des milieux de travail qui, normalement, ne disposeraient pas de ressources financières.</p>
	<a href="#">Jeunesse Canada au travail</a>	<p>Jeunesse Canada au travail (JCT) offre aux étudiants et aux diplômés récents l'occasion de mettre leurs compétences à l'épreuve, d'établir les bases de leur carrière, de gagner de l'argent pour leurs études et d'enrichir leur perspective de carrière. Les emplois d'été et les stages permettent aux jeunes participants de vivre une expérience unique d'apprentissage et de travail, que ce soit une occasion de pratiquer leur langue seconde, de travailler dans un musée, dans un centre d'amitié autochtone ou encore un stage à l'étranger.</p>
	<a href="#">Mesures Subventions salariales - Volet expérience de travail (Emploi-Québec)</a>	<p>La mesure « Subventions salariales » accorde une subvention salariale à l'entreprise qui embauche une personne à risque de chômage prolongé.</p> <p><b>*** Contactez Services Québec pour plus d'informations au 819-339-7901</b></p>
	<a href="#">Mesures d'aide à l'emploi offertes par Emploi-Québec</a>	<p>SYNTHÈSE (<a href="#">voir site INTERNET : www.emploi Quebec.net</a>)</p>
	<a href="#">Subventions salariales ciblées</a>	<p>Pour encourager les entreprises à engager des gens qu'elles ne seraient pas portées à engager, (p.ex. handicapés et peu d'expérience de travail)</p>
	<a href="#">Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue</a>	<p>Le service Vision-travail Abitibi-Témiscamingue c'est : Une aide spécialisée à l'intégration à l'emploi et un service de main-d'œuvre aux entreprises.</p>
	<a href="#">Jeunes au travail Desjardins</a>	<p>Programme pour les entreprises, municipalités ou autre organismes qui ont un besoin de main-d'œuvre pour la période estivale/Programme pour les jeunes se cherchant un emploi d'été dans leur milieu.</p> <p><b>*** Pas disponible pour le moment.</b></p>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

Ressources humaines	<a href="#">Connexion compétences</a> SADCAO : 819 333-3113	Fournit du financement à des employeurs et à des organismes pour qu'ils offrent des activités admissibles à des jeunes faisant face à des obstacles à l'emploi. Le programme fait partie de la Stratégie emploi jeunesse, une initiative horizontale dans laquelle sont engagés onze ministères et organismes fédéraux.
	<a href="#">Objectif carrière</a> SADCAO : 819 333-3113	<p>Objectif carrière accorde du financement à des employeurs et à des organismes locaux, régionaux et nationaux afin qu'ils élaborent et mettent en œuvre une variété d'activités qui permettent aux jeunes de faire des choix de carrière plus éclairés, d'acquérir des compétences et de bénéficier d'expériences de travail. Le programme vise à faciliter la transition des jeunes vers le marché du travail.</p> <p>Les objectifs du programme Objectif carrière sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accroître les ressources en main-d'œuvre hautement qualifiée;</li> <li>• faciliter la transition des jeunes hautement qualifiés vers un marché du travail en évolution rapide;</li> <li>• promouvoir les avantages que procurent des études avancées; et</li> <li>• faire la preuve du leadership du fédéral en investissant dans les compétences requises pour répondre aux besoins de l'économie du savoir.</li> </ul>
Sécurité	<a href="#">Fondation communautaire de la Sûreté du Québec</a>	<p>*Favoriser le rapprochement des membres de la Sûreté du Québec avec la population, les organismes communautaires ainsi que les institutions publiques et privées ;</p> <p>*Promouvoir le rôle de la police au sein de la communauté et faire connaître sa contribution à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie de la population ;</p> <p>*Contribuer à la mise en œuvre de solutions aux problèmes de délinquance et de criminalité, en privilégiant des stratégies de prévention dans le but d'améliorer la sécurité des citoyens du Québec</p> <p><b>*** Programmes suspendus jusqu'à nouvel ordre.</b></p>
Sport	<a href="#">Programme d'aide financière aux véhicules tout-terrain du Québec</a>	<p><b>Volet – Entretien des sentiers</b> <b>Volet – Sécurité et environnement</b> <b>Volet - FQMHR</b></p> <p>L'assistance financière permet, entre autres, d'acquérir des panneaux de signalisation des sentiers, d'assurer la formation d'officiers de sécurité et de favoriser une plus grande régionalisation ainsi que la recherche et le développement. <b>Ce programme est en vigueur jusqu'au 31 mars 2019.</b></p> <p><b>*** Voir les différents volets pour connaître les dates de dépôt.</b></p>
	<a href="#">Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique (Installations sportives et récréatives phase IV)</a>	<p><b>Deux volets :</b> infrastructures sportives et récréatives et événements internationaux.</p> <p><b>*** Pour le volet événements internationaux, Les demandes doivent être déposées au Ministère avant l'une des deux dates suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 31 juillet, si l'événement se déroule entre le 1er novembre de l'année en cours et le 30 avril de l'année suivante;</li> <li>• 31 janvier, si l'événement se déroule entre le 1er mai et le 31 octobre de l'année en cours.</li> </ul>
	<a href="#">Place au sport Canadian Tire</a>	Aider les jeunes défavorisés à pratiquer un sport comme le hockey, le soccer, la natation, etc

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.



# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

Sport / loisirs	<a href="#">Loisirs et sports Abitibi-Témiscamingue</a>	Divers pour loisir (sport, loisir culturel [théâtre, danse, chant, etc.], loisir socio-éducatif [scouts, clubs 4H, etc.], nature et plein air)
	<a href="#">Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir (PAFCCL)</a>	<p>Visé à soutenir et à encourager les centres communautaires de loisir (CCL) dans la réalisation d'interventions qui mettent en place des environnements favorables à la pratique régulière de loisirs, ainsi qu'à l'action bénévole en cette matière, dans une perspective de développement durable</p> <p>Plus particulièrement, il a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• favoriser l'accessibilité aux loisirs à l'ensemble de la population</li> <li>• contribuer à la qualité de l'expérience de loisir</li> <li>• soutenir et promouvoir le loisir et l'action bénévole en cette matière</li> <li>• favoriser la concertation et le partenariat en loisir</li> </ul> <p>*** Les demandeurs avaient <b>jusqu'au 1er décembre 2017</b> pour déposer un projet.</p>
Tourisme	<a href="#">Aide au développement touristique au nord du 49e parallèle</a>	<p>L'intérêt de la clientèle touristique envers les destinations nordiques est en croissance. Toutefois, la qualité de l'offre touristique actuelle du Nord québécois nécessite des investissements afin de la rendre concurrentielle et de répondre aux exigences de la clientèle internationale convoitée. L'amélioration de la qualité de l'offre touristique constitue l'élément prioritaire de l'action gouvernementale en matière de tourisme au nord du 49<sup>e</sup> parallèle.</p> <p>*** La réception des projets se fait en continu.</p>
	<a href="#">Aide stratégique aux projets touristiques</a>	<p>Soutenir des projets qui sont conformes à la <i>Politique touristique du Québec</i>, qui contribuent de manière significative au renouvellement de l'offre touristique québécoise et qui lui permettent de se démarquer sur la scène internationale. Les projets retenus sont ceux qui contribuent à ce que le tourisme devienne, durant toute l'année, une source de richesse économique, sociale et culturelle pour toutes les régions du Québec, et ce, dans le respect des principes du développement durable</p> <p>*** Les prochaines dates de tombées pour la réception des demandes d'aide financière : Le 1<sup>er</sup> avril, pour une prise de décision en juillet. Le 1<sup>er</sup> octobre, pour une prise de décision en janvier</p>
	<a href="#">PADAT: Programme d'appui au développement des attraits touristiques</a>	Pour offrir, aux entreprises touristiques de toutes les régions du Québec, des solutions financières souples et avantageuses.
	<a href="#">Fonds tourisme PME</a>	<p>Ce fonds a pour but de stimuler l'investissement des PME touristiques et de favoriser l'émergence de projets novateurs.</p> <p>Communiquez par courriel ou par téléphone (1 888 525-2075 ou 1 888 525-2075 FREE) avec M. Thierry Jacquemin, Chargé de projet / Développement des fonds.</p> <p>Vous pouvez également communiquer avec un conseiller du ministère du Tourisme à la Direction de l'accompagnement des entreprises et de l'aide financière au 418 643-5959 ou 418 643-5959, poste 3411.</p>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.

# LISTE DE FONDS DISPONIBLES

<p><b>Tourisme</b></p>	<p><a href="#">Aide financière aux festivals et aux événements touristiques</a></p>	<p>Visé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-soutenir des festivals et des événements touristiques qui positionnent la destination québécoise sur la scène nationale et internationale;</li> <li>-renforcer l'attrait d'une région touristique en lui associant un festival ou un événement touristique susceptible de prolonger le séjour des visiteurs;</li> <li>-encourager la relève et l'innovation pour assurer la pérennité de l'industrie événementielle et maintenir la position et les avantages concurrentiels du Québec dans le domaine;</li> <li>-appuyer des événements non récurrents qui présentent une opportunité d'accroître la notoriété et la visibilité du Québec en raison de leur statut international;</li> <li>-accentuer la visibilité hors Québec de la destination québécoise par l'entremise d'événements touristiques d'envergure à fort rayonnement international, dont les événements sportifs touristiques.</li> </ul>
	<p><a href="#">Programme de soutien à la promotion des festivals et événements touristiques de l'Abitibi-Témiscamingue 2016-2017</a></p>	<p>L'aide se décline en trois volets :</p> <p><b>VOLET 1</b> &gt; Soutien à la promotion et à la publicité des festivals et des événements touristiques.</p> <p><b>VOLET 2</b> &gt; Soutien aux déplacements, à l'hébergement et aux frais de subsistance pour les représentants des médias.</p> <p><b>VOLET 3</b> &gt; Soutien à la promotion et à la publicité des festivals et événements émergents considérés ayant un fort potentiel touristique et/ou de rayonnement par la thématique et l'originalité qui permettrait à la région de se démarquer au niveau panquébécois, national et international.</p> <p><b>*** Volets 1 et 3 : date limite le 26 janvier 2017. Volet 2 en tout temps mais au minimum, 5 jours ouvrables avant le début de l'évènement.</b></p>
<p><b>Tourisme / loisirs</b></p>	<p><a href="#">Programme d'assistance financière aux clubs de motoneigistes</a></p>	<p>L'assistance financière permet à la Fédération d'acquérir des panneaux de signalisation des sentiers, d'assurer la promotion de la sécurité et de favoriser le développement régional.</p>

**\*ATTENTION!** Cette liste n'est ni limitative ni exhaustive.